

L'Office européen des brevets vire ses syndicalistes

L'Office européen des brevets suspend trois cadres de son syndicat. Trois autres collègues sont menacés du même sort. Eux aussi font l'objet d'une enquête interne censée rester secrète.

Par Thomas Magenheim-Hörmann

Munich – Il y a bien longtemps déjà que l'ambiance de travail est désastreuse au sein de l'Office européen des brevets (OEB). Mais les tensions entre la direction et les représentants du personnel viennent encore de monter d'un cran. Après la récente suspension d'un juge des brevets, mesure sans précédent à l'OEB, ce sont aujourd'hui trois cadres de son syndicat, l'USOEB, qui se voient signifier leur mise à pied : le président, son prédécesseur et la trésorière, confirme un porte-parole de l'OEB. Le trio se voit à présent menacé de licenciement pur et simple.

Les reproches à leur encontre sont divers. Ils portent tantôt sur la divulgation d'informations confidentielles et de faits de harcèlement, tantôt sur une assistance juridique illégale dont auraient bénéficié des employés de l'OEB. D'après les statuts de l'Office, il est interdit aux concernés de s'exprimer eux-mêmes sur ces questions, mais leurs avocats rejettent ces accusations en bloc.

Une partie des 7000 employés de l'OEB a toutefois réagi par une manifestation spontanée sous les fenêtres des bureaux munichois de l'Office. Leur colère se cristallise sur leur employeur, le président de l'OEB Benoît Battistelli. "C'est un coup contre nous tous, une déclaration de guerre contre le personnel", estime un manifestant en colère. "Battistelli vise nos figures de proue", renchérit un collègue en évoquant la menace qui pèse sur les dirigeants du syndicat. Mais de nombreux employés se montrent résignés. Cela fait des années qu'ils protestent contre les méthodes de leur président. Même les appels lancés aux responsables politiques restent sans écho. En pratique, Battistelli fait absolument ce qu'il veut. "Si notre conseil d'administration n'intervient pas en tant que dernière instance de contrôle, tout est perdu", craint un employé. Des appels à la grève sauvage circulent déjà. Mais la peur de perdre son emploi est aussi inscrite sur de nombreux visages. Après ces trois suspensions, l'Office menace trois autres membres de l'USOEB de mesures disciplinaires, dont le président de sa branche viennoise et, d'après les milieux syndicaux, deux syndicalistes de La Haye, quatrième siège de l'OEB après Munich, Vienne et Berlin.

Les avocats critiquent aussi et surtout la procédure en cours contre deux délégués auquel il est demandé des comptes sur leur travail syndical. L'Office leur reproche la façon dont l'USOEB assiste juridiquement le personnel en cas de grève. Selon un avocat du syndicat, c'est une tentative de saper le travail syndical.

Si l'instance supranationale qu'est l'OEB, qui n'est pas un organe de l'UE, conserve sa ligne dure, elle enfreint une des compétences de son propre conseil d'administration. Celui-ci a récemment contraint l'Office à reconnaître le syndicat USOEB comme représentant officiel du personnel. Et voilà qu'il resserre l'étau autour de son triumvirat. "Leur comportement est illégal", écrit un avocat de

l'USOEB dans une réplique à la directrice des ressources humaines Elodie Bergot. Un collègue avocat ajoute : "En outre, l'Office ne peut pas invoquer la confidentialité s'il porte plainte contre des responsables syndicaux et les menace de mesures disciplinaires. Cette justice secrète doit être révélée au grand jour."

On reproche à des syndicalistes d'avoir transmis des informations confidentielles parce qu'ils ont révélé en interne les procédures dont ils étaient la cible. Un troisième avocat explique clairement que "l'Office essaie de se débarrasser des chefs de file de l'USOEB et de les bâillonner." Ce qui se passe maintenant est une attaque ouverte contre un syndicat qui, si elle s'était produite à l'identique dans une entreprise allemande quelconque, aurait provoqué un tollé général. L'Office a même déposé plainte pour faute professionnelle auprès de la Chambre des avocats contre un collègue représentant l'USOEB. Depuis lors, les avocats aussi se sentent menacés par l'OEB.

Interdiction de manifester et logiciels espions

A l'origine du conflit qui dure à présent depuis plusieurs années : les réformes entreprises par le président de l'OEB Benoît Battistelli sur les instructions du conseil d'administration et des 38 Etats européens qui y sont représentés. Il faut dire que le président n'y va pas de main morte. Ainsi, il a déjà tué dans l'œuf une manifestation du personnel en menaçant de sanctions les employés qui y prendraient part. Dans les bureaux, certains ordinateurs ont été équipés de mouchards destinés à dépister les indiscretions. De tels comportements valent à l'OEB des critiques de plus en plus virulentes de la part de l'extérieur. Un tribunal de La Haye a ainsi condamné la façon dont Battistelli enfreignait le droit du travail, mais l'Office fait valoir son caractère supranational pour rejeter le verdict.

[Légende de la grande photo] **L'Office européen des brevets à Munich** est une organisation intergouvernementale qui compte 7000 collaborateurs. Elle n'est soumise à la juridiction d'aucun pays, donc le droit allemand ne s'y applique pas.

Photo : Klaus Haag

[Légende de la petite photo] **Benoît Battistelli** dirige l'Office européen des brevets depuis 2010.